

Séance du 15 janvier 2018

date de convocation :

10 janvier 2018

date d'affichage :

16 janvier 2018

Nombre de Conseillers :

en exercice :	19
Présents :	17
Représentés :	1
Votants :	18

L'an deux mil dix-huit,

Le quinze janvier à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Créances, sous la présidence de M. Henri LEMOIGNE, en session ordinaire.

Etaient présents : Henri LEMOIGNE, Michel ATHANASE, Jean-Pierre MAQUEREL, Philippe JEAN, Christine COBRUN, Denise GODARD, Yves LESIGNE, Alain LEMOIGNE, Alain NAVARRE, Philippe SAINT-LO, Nathalie LAURENT, Anne DESHEULLES, Gwendolina THOMAS, Carole HEBERT, Christian LEMOIGNE, Martine NEEL, Ghislaine GRISEL.

Procuration : Marie LENEVEU à Michel ATHANASE.

Absente : Jacqueline CORD'HOMME.

Secrétaire de séance : Yves LESIGNE.

Rénovation énergétique du terrain de pétanque et d'un terrain de football : demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

La Commune souhaite poursuivre ses efforts d'investissement et de modernisation des équipements sportifs et, à ce titre, envisage la rénovation de l'éclairage du terrain de pétanque et d'un terrain de football en faisant procéder à la mise en œuvre de matériels ayant pour effet de réduire les consommations énergétiques des luminaires.

A cet effet, il a été demandé à la société SARLEC sise à La Haye d'établir un devis pour la rénovation de l'éclairage du terrain de pétanque et d'un terrain de football comprenant le remplacement des 4 projecteurs 2000 watts du terrain de pétanque et des 12 projecteurs 2000 watts du terrain de football par des équipements générant une économie d'énergie supérieure à 50 % de l'existant.

L'estimation des coûts en fourniture et pose des nouveaux matériels d'éclairage à installer s'élève à 122 600,00 € hors taxes.

Après avoir pris connaissance de ces éléments d'information et souhaitant fortement l'aboutissement de ce projet, le Conseil Municipal souhaite solliciter une subvention près de l'État au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.), programme 2018, sachant que le